



ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE
SAINTE-GERTRUDE

CHEMIN DE WISBECQ, 2
7940 BRUGELETTE

Tél. : 068/45 49 42

direction.primaire@sainte-gertrude.be – sainte-gertrude1.com
Direction : Etienne CLAUS

Brugelette, le 26 août 2025

Chers Parents, Madame, Monsieur,

C'est avec une grande joie que nous ouvrons cette nouvelle année scolaire en accueillant vos enfants. Nous souhaitons leur offrir un cadre d'apprentissage stimulant, où chacun pourra développer ses talents, tant intellectuels qu'affectifs, dans un esprit de respect, de découverte et d'amitié, nourri par les valeurs humaines et religieuses qui nous animent.

La réussite de chaque élève repose sur une étroite collaboration entre l'école et la famille. Nous vous invitons à veiller à ce que votre enfant bénéficie d'un repos suffisant et à l'encourager dans la persévérance et l'effort, essentiels à son épanouissement scolaire.

*Chaque élève recevra un **journal de classe**, à consulter et à signer quotidiennement. Une **farde de communication** sera également remise à votre enfant afin de faciliter les échanges écrits avec les enseignants. Elle vous permettra, si besoin, de demander un rendez-vous avec l'un d'eux ou avec la direction.*

Si vous souhaitez nous faire part d'une préoccupation ou discuter des progrès de votre enfant, n'hésitez pas à contacter la direction aux numéros suivants :

☎ +32(0)68/45 49 42

☎ +32(0)475/655 232

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations pratiques qui, nous en sommes certains, vous accompagneront utilement tout au long de l'année. Nous vous remercions chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez et vous assurons, chers Parents, de toute notre attention et de notre engagement.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Pour l'équipe éducative

Etienne CLAUS, Directeur

1. Contact téléphonique :

Pour joindre l'école : composer le 068/45 49 42 (de l'étranger le 0032 68/45 49 42). Si le répondeur est branché : laissez votre message et vos coordonnées après le bip sonore, nous vous contacterons dès notre retour.



Courriel : direction.primaire@sainte-gertrude.be
secretariat.primaire@sainte-gertrude.be

Contact par site internet :

sainte-gertrude1.com/contact

Direction : Mr Claus

Secrétariat : Mme Mary

2. Contact avec le centre P.M.S.S. :

Rue Paul Pastur, 104

7800 ATH

Tél : +32 (0) 68 28 34 47

cpmss.libre.ath@skynet.be

<https://cpmslibreho.wordpress.com/cpms-specialise-de-ath/>

CENTRES



PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

Psychologues : Mme Nathalie Bombois (nathalie.bombois@pmslibreho.be)

Assistante sociale : Mme Noémie Altruy (noemie.altruy@pmslibreho.be)

3. Mutuelle :

Chaque nouvel élève remet une photocopie de sa carte d'identité et/ou de sa carte ISI+.

4. Allocations majorées :

La direction de l'école est à votre disposition pour tous renseignements concernant les demandes d'allocations majorées.



5. Heures de classe :

<i>Classes à pédagogie scolaire</i>
<i>De 9h00 à 10h45 (sonnerie à 8h55) ; Collation en classe de 10h35 à 10h45 ; Récréation de 10h45 à 11h00 ; Cours de calcul de 11h00 à 12h15 ; Repas et activités de midi : 12h15 à 13h10 ; Reprise des cours de 13h10 à 15h40 ; Récréation de 15h20 à 15h35.</i>

6. Accueil des enfants :

À partir de 8h30, les enfants sont accueillis et surveillés par les instituteurs.

7. Boissons :

Les élèves qui prennent leurs tartines peuvent se faire servir un potage pour 50cents qui seront comptabilisés via la facture de décompte périodique.

8. Transport scolaire :



- ✚ Le personnel de convoyage n'est légalement responsable qu'à partir du moment où l'enfant est pris en charge, dans le car même, par le transporteur.
- ✚ Sauf si leur handicap les en empêche, le ministère peut imposer aux parents de conduire leur enfant jusqu'à un point d'arrêt distant au maximum de 500 mètres de leur domicile.
- ✚ Les élèves doivent être prêts à embarquer quelques minutes avant l'arrivée du bus au point d'arrêt.
- ✚ Les heures de ramassage peuvent parfois varier selon les circonstances.
- ✚ Pour des problèmes de transport :
téléphoner à Madame Mary au +32 (0)68/45 49 42.
- ✚ Si un déménagement est prévu, il est impératif de prévenir l'école deux semaines à l'avance.

9. Assurances :

Les élèves sont assurés pour les accidents survenus à l'école et sur le chemin de l'école. Nous signalons que l'assurance vous enverra directement un mail de confirmation lors d'une déclaration d'accident.

10. Célébrations eucharistiques :

Comme chaque année, les enfants ont la possibilité de se préparer aux différentes célébrations eucharistiques organisées par notre institution.

Si vous désirez obtenir des renseignements, veuillez vous adresser au professeur de religion de votre enfant :
(Mme Coralie T., Mme Caroline J., M. Vincent S.).



11. Internat : Centre Sainte-Gertrude

Renseignements « service admission » au +32 (0)68/45 74 50
(Lundi 9h à 10h -mercredi 9h à 12h - vendredi 9h à 17h uniquement).

12. Repas à l'école (Firme Sorest-Depoître) :

Les repas sont payables via la facture de décompte périodique.



Tarif des repas : 3,50 euros pour les élèves de maternelle et 4,50 euros pour les élèves du primaire. Ce tarif comprend le potage, le plat principal, un dessert et une boisson à volonté.

Les commandes sont centralisées chaque matin par M. Laurent G. (le secrétariat se charge d'établir les décomptes via une facture). Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à privilégier les paiements par virement bancaire.

13. Réunion des parents :

La 1^{ère} réunion des parents aura lieu le **vendredi 10 octobre 2025** de 16h à 18h30 et sera **suivie de notre repas des parents et amis le même soir.**

Les parents qui désirent rencontrer le (la) titulaire de leur enfant durant le premier trimestre (octobre, novembre), durant le second trimestre (janvier, février) ou durant le troisième trimestre (avril, mai) peuvent prendre rendez-vous avec celui-ci par l'intermédiaire du journal de classe.

La deuxième réunion des parents aura lieu le **vendredi 12 décembre 2025** de 16h à 18h30.

La troisième réunion des parents aura lieu le **jeudi 23 avril 2026** de 16h à 18h30.

La dernière réunion, le **mardi 30 juin 2026** de 16h à 18h30.



14. Absences :

Le professeur doit être averti, en cas d'absence ou de retard, du motif exact au moyen d'un billet signé. Pour des absences, à partir du 3^e jour, le certificat médical est obligatoire. Vous pouvez contacter les éducateurs au 0493/88 55 65 ou 0493/87 78 37 pour signaler : l'arrivée tardive, le départ avancé, un souci de repas, ... Par mail : educateurs.primaire@sainte-gertrude.be

15. La possession et l'utilisation du GSM (téléphone mobile) :

Nous avons parfois constaté quelques utilisations déviantes des téléphones portables au sein de l'établissement : échanges de messages, appels aux parents, prises de photos...

Nous réaffirmons que si la possession d'un GSM par votre enfant est tolérée, son utilisation est, par contre, strictement interdite dans l'enceinte de l'école.

Le GSM restera donc éteint pendant toute la journée et dès l'entrée dans l'établissement.

Notre Règlement d'Ordre Intérieur est très clair à ce sujet et des sanctions sévères seront prises en cas d'infraction. Il y va de l'intérêt et du respect de chacun.

Lorsqu'un enfant emporte un objet non pédagogique à l'école (GSM, etc.), nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsables en cas de perte, de vol ou d'échange.



16. Devoirs et leçons :

Nous demandons aux parents de contrôler, chaque jour, le contenu du journal de classe de leur enfant et de veiller à ce que le travail demandé soit réalisé sérieusement.

Les devoirs sont donnés le lundi, le mardi et le jeudi.

17. Natation (obligatoire sauf certificat médical) :

Une fois toutes les 4 semaines. Tenue demandée :

- + Un sac de natation + serviette ;
- + Un maillot de bain (pas de short) ;
- + Un bonnet de bain est conseillé et disponible à la demande au prix de **5 euros**.

Ces différents objets peuvent être marqués au nom de l'élève.

Pour être dispensé du cours de gymnastique ou de natation, un **certificat médical** est requis.

Prix de la séance de natation : **7 euros** (couvrant l'entrée et le transport).



18. Gymnastique :

Deux fois par semaine. Tenue demandée :

- + Un sac de gymnastique ;
- + Un short ;
- + Un T-shirt blanc ;
- + Une paire de chaussettes ;
- + Une paire de sandales blanches ou chaussures de sport.



19. Les fournitures classiques :

Nous demandons aux élèves de prendre soin de leurs cahiers.

+ Pour les Maternelles et la Maturité I et II :

Les enfants doivent apporter à l'école un cartable et une trousse vide.

+ Pour les Maturités 3 et 4 :

Les enfants doivent apporter à l'école :

- + Un cartable ;
- + Un plumier (trousse) avec crayon gris, gomme, taille-crayons ;
- + De la colle, des ciseaux ;
- + Des crayons de couleur ;
- + Un cahier de brouillon ;
- + (Classeurs ou cahiers à la demande du titulaire) ;
- + (Deux fardes (chemises) à glissière)

20. Calendrier des congés pour l'année scolaire 2025-2026



- Ma 07/10 : Photos scolaires
- Ve 10/10 : Réunion parents et Repas
- Sam 11/10 : Blind Test
- Lu 20/10 au Ve 31/10 : Vacances de Toussaint

- Mardi 11/11 : Armistice CONGE
- Lu 01/12 : Conseil de classe
- Ve 05/12 : Saint-Nicolas
- Ve 12/12 : Bulletin / Réunion de parents / Marché de Noël
- Je 18/12 : Célébration et goûter de Noël (à confirmer)
- Lu 22/12 au Ve 02/01 : Vacances de Noël

- Lu 09/02 au Ve 13/02 : Classes de dépaysement
- Lu 16/02 au Ve 27/02 : Vacances de carnaval

- Lu 02/03 et Je 19/03 : Journées pédagogiques
- Lu 06/04 : Lundi de Pâques
- Sa 11/04 : Fancy Fair
- Je 23/04 : Bulletin / Réunion de parents
- Ve 24/04 : Célébration de Pâques (à confirmer)
- Lu 27/04 au Ve 08/05 : Vacances de Pâques

- Je 14/05 : Ascension
- Ve 15/05 : Journée pédagogique
- Lu 25/05 : Pentecôte
- Ma 30/06 : Journée festive + Remise des bulletins Réunion de parents
- Je 02/07 : Marche parrainée
- Ve 03/07 : Conseil de classes / AG



Vous pouvez retrouver toutes les dates (réunions parents/remise des bulletins, congés, jours fériés, journées pédagogiques, évènements, etc.) dans le calendrier sur la page d'accueil de notre site :

sainte-gertrude1.com

Ventilation des frais

Voir document annexe



ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE
SAINTE-GERTRUDE
CHEMIN DE WISBECQ, 2
7940 BRUGELETTE
Tél. : 068/45 49 42 – Fax : 068/45 55 69
direction.primaire@sainte-gertrude.be
sainte-gertrude1.com
Direction : Etienne CLAUS

Attestation

Année scolaire 2025-2026

Je soussigné (NOM - Prénom)

Responsable de l'élève (NOM - Prénom)

Déclare avoir pris connaissance des directives générales de l'école Sainte-
Gertrude, du règlement des élèves et de la ventilation des frais.

Date,

Signature,

**IMPORTANT : Ce document est à remettre au titulaire de votre
enfant le plus rapidement possible. MERCI.**